



## Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, le 20 novembre 2024

### **Lutte aux plantes exotiques envahissantes dans un complexe de milieux humides de Fossambault-sur-le-Lac**

La Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) réalise depuis 2022 un projet de lutte aux plantes exotiques envahissantes (PEE) de grande envergure dans un complexe de milieux humides à haute valeur écologique situé à Fossambault-sur-le-Lac. Les actions encourues se sont révélées nécessaires dans un objectif de maintien du caractère exceptionnel de ce milieu naturel dans la région de la Capitale-Nationale. Ce projet en deux phases, vise la lutte contre deux espèces végétales, soit principalement le roseau commun exotique (*Phragmites australis*) ainsi que la renouée du Japon (*Reynoutria japonica*).

Pour la première phase, l'année 2024 fut constituée de suivis serrés des interventions ayant débuté en 2022 contre quatre grandes colonies de roseau commun et deux petites colonies de renouée du Japon. Les interventions mineures effectuées étaient de la coupe de végétaux, de l'excavation manuelle, de l'installation de bâches résistantes et de la plantation de végétaux. Celles-ci ont, entre autres, été réalisées avec la précieuse aide d'élèves de l'école de foresterie de Duschesnay dans le cadre du cours *Assistance aux spécialistes*. La densité généralement faible des tiges de ces colonies traitées témoigne du succès des interventions effectuées depuis les dernières années.

Pour la deuxième phase du projet amorcée en 2023, la présente année a permis de réaliser un suivi des interventions déjà accomplies et surtout de poursuivre les actions de lutte contre les 11 colonies de roseau commun et les six colonies de renouée du Japon ciblées. En général, les tiges satellites poussant en périphérie des bâches préalablement installées ont essentiellement été retirées manuellement en prenant soin d'extraire la plus grande quantité possible de leurs rhizomes (racines). Cette technique s'est révélée efficace dans le complexe humide puisque le sol meuble a permis, dans l'ensemble, l'excavation complète et rapide des plants. Des sections de bâche ont aussi été ajoutées aux endroits appropriés pour quelques-unes des colonies de roseau. Quant à elles, les colonies de renouée ont été coupées, arrachées, excavées et/ou bâchées selon leur contexte d'invasion. Au total, plus de 200 arbustes adaptés aux conditions ont été plantés en septembre dernier dans le but de créer des barrières végétales visant à limiter l'expansion des PEE. Un suivi rigoureux sera fait dans les années suivantes afin de suivre l'évolution des colonies et pérenniser l'efficacité des interventions pour conserver ainsi l'intégrité écologique du milieu.

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes de la Fondation de la faune du Québec en partenariat avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) ainsi que la ville de Fossambault-sur-le-Lac.

Si vous désirez plus d'informations ou vous impliquez au sein de la Corporation, vous pouvez communiquer avec nous par téléphone 418-875-1120, par courriel [info@cbjc.org](mailto:info@cbjc.org)

**Source :**

Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC)

1-888-875-1120

[communication@cbjc.org](mailto:communication@cbjc.org)

**Pour information :**

Raphaël Dubé

Responsable du projet

Fondation de la faune du Québec

418 644-7926

[raphael.dube@fondationdelafaune.qc.ca](mailto:raphael.dube@fondationdelafaune.qc.ca)

Michaël Leblanc

Directeur général

Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC)

418 875-1120

[info@cbjc.org](mailto:info@cbjc.org)

**Partenaires financiers :**



Crédit photo : CBJC